



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire**

**N° 2021-30**

Séance du 02 juillet 2021

---

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente: Cécile CARRA

**Modification des MCC au titre de l'année 2020-2021 du DAEU  
UPR (milieu carcéral) en raison de la crise sanitaire**

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres présents ou représentés: 22

Nombre de vote pour: 22

Nombre de vote contre: 0

Nombre d'abstention: 0

Anne-Laure HOJNATZKI informe les membres de la CFVU que cette modification concerne la promotion de janvier à juillet 2021. En raison de la crise sanitaire, toutes les évaluations n'ont pas pu se tenir. Elles ont donc été remplacées par une épreuve terminale.

M. le président soumet au vote la modification des MCC 2020-2021 du DAEU UPR (en milieu carcéral), qui est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 02 juillet 2021

Le Président,

Pasquale MAMMONE

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

**MODIFICATIONS DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES  
EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE**

**DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES (DAEU)**

**DAEU UPR (Milieu carcéral)**

**Promotion de janvier à juillet 2021**

En lien avec la crise sanitaire qui touche la France, les enseignements en milieu pénitentiaire se trouvent affectés. Le renforcement des mesures sanitaires dans les centres de détention / maisons d'arrêt, voire également la présence de clusters dans certains établissements, impactent l'organisation et le suivi du DAEU pour le public incarcéré.

Les modalités de contrôle des connaissances pour la promotion de janvier à juillet 2021 sont ainsi revues comme suit :

Les épreuves classiques de contrôle continu et/ou de contrôle terminal sont supprimées.

Elles sont remplacées par un contrôle terminal dans les différentes Unités Capitalisables (UC) dont la note obtenue représentera la moyenne de ces UC. Ce contrôle se déroulera en juin 2021\*.

De plus, les UC ne pourront être validées que si un nombre minimum de travaux intermédiaires sont rendus (sur 12 normalement demandés).

Ce nombre minimum de travaux est indiqué ci-après :

Anglais 9	Anglais 10	Français 9	Français 10	Droit	Histoire	PMC
5	6	7	7	4	7	7

Maths 9	Maths 10	Physique 9	Physique 10	Chimie 9	Bio 9	Bio 10
7	7	7	7	7	7	7

*\*En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les contrôles terminaux pourront être exceptionnellement reportés en septembre 2021*